



## VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

L'écoféminisme pour l'égalité réelle et lutter contre les violences

### Lutter contre le continuum de violences

Selon l'ONU « **La violence faite aux femmes désigne tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin**, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. » - Déclaration de l'ONU sur l'élimination de la violence contre les femmes – novembre 1993.

En France, en 2019, 152 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint ou de leur ex-conjoint, **victimes de féminicides** et 93 000 femmes ont été **victimes de viol** ou de tentative de viol. Les violences intrafamiliales ont connu une très forte augmentation en 2020 du fait du confinement. Les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire actuelle vont affecter en premier lieu les populations les plus exposées à la précarité : femmes, personnes handicapées, personnes racisées. **Or la dépendance économique est un terreau des violences sexistes, il y a donc urgence à prendre la mesure de la situation et à agir.**

Les violences faites aux femmes, ce sont les violences physiques, sexuelles, psychiques, mais aussi un ensemble de rapports de domination et de codes qui s'imposent à la société et aux femmes. **La culture du viol** ce sont tous les éléments, le langage, les idées, les images, les stéréotypes qui banalisent les violences sexuelles et font qu'on va les tolérer quand on y est confronté. Les violences sexistes sont liées entre elles par un continuum, un lien qui fait que les plus petites violences autorisent les violences plus graves. Accepter les blagues sexistes à la machine à café, commenter le physique d'une femme dans la rue, passer sous silence les violences d'un homme du fait de sa notoriété, de son pouvoir ou de son prestige, c'est accepter et propager un rapport de domination en le banalisant.

Ces violences peuvent être exercées par un conjoint, un ex-conjoint, l'entourage proche, mais parfois, certaines violences sont exercées contre les femmes et minorités de genre par un système qui n'a pas été pensé par elles ni pour elles. C'est le cas pour ce qui concerne les **violences gynécologiques et obstétricales**, qui sont constituées par l'absence de consentement libre et éclairé, de choix et de diversité dans l'offre de soin, de consentement à des actes à des fins d'apprentissage.

Il existe là un fort enjeu de formation des professionnel·les de santé notamment autour des événements potentiellement traumatisants (IVG, fausse-couche, accouchement), d'information des femmes sur leurs droits, mais aussi dans le suivi des populations qui doit

être adapté (personnes LGBTQI+, femmes exilées, publics jeunes, femmes handicapées, etc.).

## L'écoféminisme pour une société d'égalité réelle

Une société écoféministe est une société qui avance dans la lutte contre la domination patriarcale qui s'exerce contre les femmes, les minorités de genre et les enfants, et aussi contre la biodiversité et les écosystèmes. Les violences sexuelles et sexistes sont l'une des expressions de cette domination, il s'agit donc pour nous écologistes de promouvoir une société de l'égalité réelle et notamment en changeant de paradigme concernant la protection des victimes de violences sexuelles ou sexistes. Les conjoints violents doivent être éloignés du domicile pour éviter la double peine rencontrée actuellement par les femmes qui tentent de se soustraire à cette violence.

Si la responsabilité est toujours celle de l'agresseur, et que les violences sont un continuum, alors la société est responsable de générer des agresseurs en tant que phénomène social. Ainsi, si tous les hommes ne sont pas des agresseurs, **98% des auteurs d'agressions sexuelles sont des hommes**. Il s'agit de traiter non seulement les conséquences des violences grâce à des dispositifs d'aide, de soins, de soutiens aux personnes victimes de violences (tissu associatif, système judiciaire, secteur sanitaire, médico-social...) mais de **lutter contre les causes de la violence faite aux femmes**. L'éducation à la violence et la culture du viol doivent être combattues

Une société écoféministe c'est une société qui reconnaît le droit à la bienveillance, à la sécurité et à la vie des femmes et minorités de genre, comme à chacun et chacune. C'est une société de l'égalité réelle et du bonheur partagé. Nous voulons rendre l'égalité plus désirable que la domination. C'est à la fois la lutte contre les violences, mais aussi pour l'égalité et l'adelphité.

## Les écologistes proposent

**En matière de protection contre le ou la conjoint·e violent·e**, nous proposons de changer de paradigme : **ainsi en Espagne, l'éloignement du conjoint violent** est la norme associée à une interdiction de s'approcher du secteur et un suivi obligatoire ainsi qu'un retrait temporaire des droits parentaux. De plus, nous souhaitons la modification du décret du 27 mai 2020 qui fait reposer l'obligation d'information de la date d'audience fixée par le juge à l'agresseur présumé par la victime : l'obligation d'information doit revenir à l'État. Il faut également protéger les enfants grâce à un suivi psychologique en renforçant les moyens alloués aux structures d'aide (associatives, professionnel·les de santé).

Il faut également renforcer et sécuriser les moyens de lutte et d'accueil pour les associations d'aides aux victimes et les professionnel·les du secteur : les associations demandent 1 milliard d'euros. Les dispositifs ancrés sur les territoires et connus du grand public tel que le 3919 (numéro d'écoute pour les victimes de violences) doivent être maintenus et renforcés.

Les écologistes proposent de s'aligner sur la définition du viol de la convention d'Istanbul, dont la France est signataire, afin d'inclure la notion de consentement. Il faut également mettre en

place un réel **suivi pour les hommes violents** afin d'éviter la reproduction des violences avec une autre ou avec des enfants. Certains hommes violents ont été des enfants violentés dans leur enfance.

Nous demandons également l'organisation et l'accompagnement au changement au niveau des institutions, à commencer par former les agent.e.s de police sur le sujet, afin que les femmes qui osent porter plainte ne se retrouvent pas face à des policier.e.s qui refusent de prendre leur plainte ou minimisent les faits. Il est également essentiel de créer bien plus de places d'accueil et d'hébergement pour les femmes victimes de violences et leurs enfants et de renforcer la formation des professionnel·les de santé pour permettre l'accueil des personnes dans le respect de leurs choix de vie et de leur corps, mais aussi pour l'accueil des problématiques complexes (personnes exilées, personnes trans, personnes handicapées, etc...).

**Pour lutter contre les violences gynécologiques et obstétricales**, nous proposons de soutenir une campagne d'information des femmes sur le consentement et les violences obstétricales et gynécologiques, en nous appuyant sur les associations de patientes et de victimes. Il faut également s'assurer de la formation initiale et continue des professionnels de santé, médicaux et paramédicaux afin que tous soient formés selon un double objectif : celui du rappel à la loi et à la déontologie et celui de la nécessité du consentement et de l'adhésion de la patiente.